



Arret maladie puis congés payé

Par Jules H

Bonjour,

je suis en arrêt jusqu'au 7 juillet mais a partir du 8 juillet je suis en congés pour 4 mois
je doit retourner au bureau ?

Merci pour votre retour.

Jules H

Par janus2

Bonjour,

Si vous êtes en congés, pourquoi iriez-vous travailler ?

Peut-on prendre directement des congés après un arrêt maladie ?

Vérifié le 22 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Oui, vous n'avez pas à reprendre votre activité professionnelle une journée à la fin de votre arrêt de travail pour partir en congé.

Vous pouvez prendre vos congés directement à la suite d'une période de maladie.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2179]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2179[ur]